

Joël Beaugendre en garde à vue

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

13 juin 2014



Le maire de Capesterre Belle Eau a été mis en garde à vue et entendu par les policiers de la DIPJ sur une affaire de marchés frauduleux.

Mercredi 11 juin à l'heure du laitier, les autorités sont venues quérir chez lui, Joël Beaugendre, maire de Capesterre-Belle-Eau et l'ont conduit dans les locaux des services de la direction interrégionale de la police judiciaire (DIPJ), Morne Vergain aux Abymes, où ils l'ont placé en garde à vue. Le maire de Capesterre-Belle Eau a été entendu sur des anomalies portant sur l'attribution de marchés publics et des commandes publiques de matériels. Une affaire de passation de marchés douteux avec une entreprise basée dans l'Hexagone, qui vend des produits phytosanitaires. Ces marchés auraient été semble-t-il à la fois trop nombreux et réguliers et auraient généré des factures anormalement élevées. Des perquisitions ayant mobilisé une quinzaine d'enquêteurs sur cette affaire avaient déjà été menées depuis plusieurs mois à la mairie de Capesterre-Belle-Eau, mais aussi chez des particuliers, y compris au domicile de Joël Beaugendre et à celui d'un de ses proches tout récemment. Une information judiciaire a été ouverte pour détournement de fonds publics et atteinte à la liberté d'accès aux marchés publics. Joël Beaugendre a été réélu maire de Capesterre-Belle-Eau pour la 4ème fois lors du scrutin de 2014. En 2007, il a été rapporteur de la mission d'information de l'Assemblée nationale " sur l'utilisation de la chlordécone et des autres pesticides dans l'agriculture martiniquaise et guadeloupéenne ".



Illustration